



EDUCATION POUR TOUS

Préparation des plans d'action nationaux

Principes directeurs



Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le
Bureau du Sous-Directeur général pour l'éducation

UNESCO

7, Place de Fontenoy

75 352 Paris 07 SP, France

Tél : +33 (0) 1 45 68 10 00

Fax : +33 (0) 1 45 68 56 29

Mél : efa@unesco.org

Site web : www.unesco.org

Coordination de la rédaction ► Ulrika PEPPLER BARRY

Texte rédigé par ► Mark RICHMOND

Equipe éditoriale ► Françoise ARNAUD-DEMIR,
Karine BRUN, Wenda McNEVIN,
Francisco SANDOVAL

Création graphique ► Sylvaine BAEYENS

Impression ► GRAPHOPRINT

AVANT - PROPOS

Les principes directeurs pour la préparation des plans d'action nationaux de l'éducation pour tous (EPT) ont été élaborés dans le but de fournir une orientation sur la manière dont le processus de suivi du Forum mondial sur l'éducation, qui s'est tenu à Dakar, au Sénégal, du 26 au 28 avril 2000, peut être organisé au niveau national. Ils ne sont ni un instrument de planification technique, ni un recueil de consignes au sens étroit du terme, excepté dans la mesure où ils réitèrent les engagements librement pris par les participants au Forum de Dakar. Ces principes directeurs doivent avant tout être perçus comme un encouragement au partenariat et à la collaboration entre tous les acteurs concernés. La tâche est immense, mais le défi à relever devient moins écrasant lorsqu'on travaille ensemble. Pour faciliter le processus de formation des partenariats et de développement d'une compréhension partagée des besoins, les principes directeurs tentent d'apporter une réponse à quelques questions simples. Ils en posent également d'autres, auxquelles ne pourront répondre, dans la pratique, que ceux qui sont confrontés activement et directement aux problèmes de l'éducation de base dans chaque pays.

Le Forum mondial sur l'éducation a servi de nombreux objectifs: il a pris la mesure des réussites et des échecs de l'EPT au cours des dix années qui se sont écoulées après l'adoption en 1990 des objectifs de l'EPT à Jomtien (Thaïlande); il a identifié les objectifs, stratégies et actions qui guideront la recherche d'une éducation de base de qualité pour tous dans les années à venir, et appelé à sa réalisation au plus tard en 2015; et il a renforcé la détermination de tous les partenaires – aux niveaux national, régional et international – à remplir leurs engagements individuels et collectifs. Dans les termes les plus simples, *le Cadre d'action de Dakar* impose à chacun un devoir d'œuvrer pour que le droit à une éducation de base de qualité entre réellement dans les faits.

Ces *Principes directeurs* ne seront pas la seule forme de conseil et d'orientation techniques, mais ils constituent une première étape qui, nous l'espérons, s'avérera utile dans un grand nombre de contextes nationaux. En tant qu'institution axée sur l'apprentissage, l'UNESCO souhaite naturellement que les acteurs intervenant au niveau des pays la tiennent au fait des efforts qu'ils déploient dans le cadre du suivi de Dakar, et en particulier de leur expérience en matière de création et/ou de consolidation des forums nationaux pour l'EPT et de leur point de vue sur l'élaboration des plans nationaux pour l'EPT. Ce sont autant de leçons à tirer et de pratiques pertinentes à partager.

Nous attendons vos réactions et vos idées.



Jacques Hallak
Sous-Directeur général pour l'éducation,
UNESCO

1. Introduction : la primauté de l'action

- 1.1** Ces principes directeurs généraux ont pour but de donner aux pays une orientation leur permettant de définir eux-mêmes la démarche qu'il convient d'adopter afin de réaliser l'Education pour tous (EPT) et de choisir la ligne à suivre pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. Ils n'offrent ni la recette parfaite, ni le schéma méthodologique qui s'appliqueraient comme par enchantement pour chaque pays, avec une garantie de réussite totale. Ainsi, quoique sur le mode des recommandations et des conseils, ces principes directeurs véhiculent un message extrêmement clair : chaque pays a l'entière responsabilité de tracer la voie qu'il empruntera pour poursuivre les objectifs de l'EPT, conformément aux engagements qu'il a pris. Le mode de planification de l'EPT adopté dans chaque pays doit refléter ce sens des responsabilités et devenir un moyen par lequel l'appropriation nationale et la réalisation des efforts en faveur de l'EPT seront poursuivies.
- 1.2** Le Forum mondial sur l'éducation qui s'est tenu à Dakar, au Sénégal, du 26 au 28 avril 2000, s'est achevé par l'adoption du Cadre d'action de Dakar, expression d'un nouvel engagement collectif pour la réalisation de l'Education pour tous d'ici 2015. Le Cadre de Dakar souligne de la manière la plus claire que des actions résolues et cohérentes devront être menées si l'on veut que se réalisent effectivement les engagements qui ont été pris non seulement à Dakar, mais aussi lors d'une série de conférences internationales qui ont jalonné la décennie 1990-2000, et qui sont également inscrits dans la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien, 1990), la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention relative aux droits de l'enfant. L'heure est venue de tenir les promesses et de remplir les engagements en matière de droit à l'éducation. Le Cadre de Dakar est un appel à l'action.
- 1.3** Un des thèmes récurrents du Cadre d'action est qu'il est souhaitable que les mécanismes de mise en œuvre des objectifs et des stratégies de l'EPT aient un caractère participatif et qu'ils s'appuient – quand cela est possible - sur ce qui existe déjà, aussi bien au niveau national qu'aux niveaux régional et international. Reconnaître l'existence d'une base pour l'action immédiate est affaire de bon sens et d'appréciation de la valeur des réalisations passées, de l'utilité des mécanismes et stratégies existants, et de la disponibilité d'une somme considérable d'informations et de témoignages, produite en particulier par le Bilan de l'EPT à l'an 2000. Ce Bilan a également fourni l'occasion à un certain nombre de pays de développer des relations de travail productives au sein des instances gouvernementales, pour dépasser les clivages entre ministères et départements et tisser des liens avec des partenaires extérieurs tels que les organisations non gouvernementales (ONG). En dehors des pays qui ont maintenu, depuis Jomtien, un niveau de coordination actif entre l'Etat et la société civile dans leurs activités EPT, le Bilan de l'EPT à l'an 2000 a constitué une expérience extrêmement enrichissante sur les façons dont des partenariats peuvent être mobilisés autour de l'EPT au niveau national. Cette expérience est sans prix et les leçons qu'elle permet de tirer, bonnes ou mauvaises, devraient servir de point d'appui pour le suivi de Dakar au plan national.

- 1.4** Deux remarques importantes s'imposent néanmoins. En premier lieu, le contenu et le caractère des partenariats élaborés dans le cadre du Bilan de l'EPT à l'an 2000 ont été dictés par les objectifs spécifiques de cet exercice. En second lieu, en écho à la conférence de Jomtien de 1990, et pour assurer la réalisation effective des objectifs et des stratégies de l'EPT, le Cadre d'action de Dakar appelle à la construction d'un large partenariat entre l'Etat et la société civile. Il s'agira peut-être d'une expérience nouvelle tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des gouvernements. C'est en partie à cause de ce manque d'expérience que le Cadre d'action de Dakar constitue un tel défi : il appelle à des efforts massifs pour atteindre des objectifs jamais réalisés jusqu'à ce jour en recourant à des formes de collaboration et de participation avec lesquelles de nombreux pays sont peu familiarisés. Clairement, le message de Dakar n'invite pas à la facilité, mais au contraire à un réveil des initiatives et à une action à la fois urgente et durable au cours des années à venir. L'UNESCO espère que ces principes directeurs seront utiles à ceux qui répondront à cette invitation.

2. Objet de ces principes directeurs

- 2.1** Les efforts substantiels consentis individuellement par les pays depuis plusieurs décennies, les réalisations de la décennie post-Jomtien en matière d'Education pour tous, les activités du Bilan de l'EPT à l'an 2000 et le Forum mondial sur l'éducation de Dakar créent, dans leur diversité, une dynamique puissante en faveur du changement, et offrent, avec le Cadre de Dakar, un calendrier pour l'action. Le principal objet de ces principes directeurs est d'aider à entretenir cette dynamique et de stimuler les pays pour qu'ils redoublent d'efforts à la lumière du Cadre d'action de Dakar et des Plans d'action régionaux adoptés lors des conférences régionales organisées dans le cadre du Bilan. Il est clair que la vitalité du mouvement de l'EPT après Dakar dépend de l'énergie, de la créativité et des capacités des partenaires de l'EPT au niveau national ; à eux de trouver les moyens efficaces et novateurs d'incorporer les objectifs et stratégies de l'EPT dans des politiques, programmes et actions adaptés aux réalités locales et répondant aux besoins locaux.
- 2.2** Ces principes directeurs reposent sur une idée simple : c'est la nature de l'objectif qui devrait déterminer le caractère du processus permettant de l'atteindre. Dans ce cas précis, le résultat visé par les présents principes directeurs est *le perfectionnement* ou la production de plans crédibles pour l'EPT d'ici 2002 au plus tard ; cette production requiert un effort réel, en particulier là où rien n'existe encore. Ces plans ont en effet une importance vitale dans l'optique du Cadre d'action de Dakar, parce qu'ils représentent non seulement le projet qu'adoptera chaque pays pour réaliser, en une génération, l'ensemble des objectifs de l'EPT, mais aussi le support à partir duquel la communauté internationale soutiendra, de manière coordonnée, conséquente et cohérente, les efforts nationaux en faveur de l'EPT.
- 2.3** La déclaration la plus retentissante qu'aient faite les participants du Forum mondial sur l'éducation à Dakar est sans doute la suivante : « Nous l'affirmons : aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation de base ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources. » Un élément et un signe essentiels du sérieux de cet engagement est la production d'un plan national réaliste en faveur de l'EPT, mais il est clair que les participants de Dakar n'entendaient pas se contenter d'un simple document. Après tout, partout dans le monde, les pays ont une longue expérience des projets encore sur le papier et même, dans certains cas, destinés dès le départ à le rester. Le défi posé par le Cadre d'action de Dakar est double : premièrement, le processus d'élaboration du plan national pour l'EPT devra se plier de manière convaincante aux exigences formulées par le Cadre d'action ; deuxièmement, le plan et sa mise en œuvre devront recevoir un soutien très explicite des plus hautes autorités politiques du pays. Un manque réel de volonté politique au plus haut niveau dans l'exécution du plan ne servirait qu'à saper la confiance dans le sérieux ou la crédibilité de l'engagement à l'égard de l'EPT.

3. Les forums nationaux EPT

- 3.1** Si le mouvement en faveur de l'EPT s'affirme clairement mondial dans sa portée et sa signification, le Cadre d'action de Dakar désigne sans ambiguïté la source principale d'où doit irradier l'action : « Le cœur de l'activité de l'EPT se situe au niveau national. » En outre, à ce niveau, c'est au gouvernement qu'il revient de prendre la direction et d'assumer les principales responsabilités dans l'orchestration des efforts de réalisation de l'EPT : « Les gouvernements ont le devoir de veiller à ce que les buts et objectifs de l'éducation pour tous soient réalisés de façon durable. » La poursuite des objectifs de l'EPT n'est toutefois pas uniquement du domaine de l'Etat, elle incombe à la société toute entière et doit en retour bénéficier à l'ensemble de la société. Une part du soutien et de l'assistance proviendra également de diverses sources internationales.
- 3.2** Une recommandation essentielle du Forum de Dakar est que soit cultivé un partenariat reposant sur une large assise nationale, réunissant à la fois le gouvernement et la société civile, ainsi que d'autres partenaires, nationaux et internationaux, dans une entreprise commune : réaliser et assurer durablement l'accès de tous à une éducation de base de bonne qualité dans les meilleurs délais, et au plus tard en 2015. Dans certains pays, ce type de partenariat existe déjà ; dans d'autres, il a perdu de sa dynamique ou est d'apparition récente ; dans d'autres encore, il n'a pas encore vraiment débuté. Cependant, devant l'ampleur du défi de l'EPT pour les années à venir, il faut que ce type de partenariat soit encouragé, soutenu, organisé et renforcé ; les meilleurs résultats ne seront certainement pas le produit du hasard. Il est donc recommandé qu'un mécanisme désigné comme « forum national EPT » soit chargé de cultiver ce partenariat au niveau national.
- 3.3** Certains pays disposent peut-être déjà d'un organisme comparable à un forum national EPT, mais connu sous un autre nom ou exerçant une partie seulement de ses fonctions. Par exemple, le processus du Bilan de l'EPT à l'an 2000 avait peut-être suscité la création d'un groupe de coordination lequel, moyennant quelques adaptations, pourrait être transformé en forum national EPT. Autre exemple, il peut exister des mécanismes de dialogue, d'interaction et de collaboration réunissant des groupes différents (et se recouvrant parfois en partie) de représentants de l'Etat, des ONG et des organisations internationales, pour traiter de questions d'éducation nationale, sans référence spécifique à l'Education pour tous. Le choix immédiat pour chaque pays est de décider s'il faut utiliser une structure existante ou créer une structure nouvelle.

Q. Qu'est-ce exactement qu'un forum national EPT ?

R. *Un forum national EPT est un organisme de consultation et de coordination réunissant autour d'une même table les représentants de tous ceux pour qui l'éducation de base représente un enjeu vital. Il est à la fois un instrument de partenariat et de dialogue et un mécanisme de coordination axé sur la planification, l'analyse et le suivi des progrès vers la réalisation des objectifs fixés.*

Q. Le forum national EPT aura-t-il un pouvoir de décision ou s'agira-t-il seulement d'un espace de discussion ?

R. *Tout dépend en dernier ressort des membres du forum : de leur capacité et de leur détermination à obtenir que ce partenariat fonctionne et de leurs efforts pour mobiliser l'intérêt, l'engagement et le soutien. La réussite dépendra de leur participation soutenue et consciencieuse à tous les aspects du processus de planification et du degré d'attention accordé aux problèmes nouveaux, aux groupes négligés et aux lacunes de l'offre dans l'éducation de base. Auxquels s'ajouteront l'intérêt, le soutien, l'aide et les conseils apportés par les instances régionales et par le mouvement mondial en faveur de l'EPT conduit par l'UNESCO.*

Q. Quels sont les principaux buts du forum national EPT ?

R. *L'objectif global étant la réalisation de progrès plus rapides vers une éducation de base de qualité pour tous d'ici 2015 au plus tard, le forum national EPT a pour but de :*

- ▷ *garantir que les objectifs de l'EPT fixés à Dakar sont atteints ;*
- ▷ *intervenir dans l'élaboration des plans, des politiques et des stratégies gouvernementaux, en particulier dans le secteur de l'éducation, mais pas exclusivement, de façon que l'accent soit mis comme il convient sur les objectifs et priorités de l'EPT ;*
- ▷ *promouvoir et développer des réelles relations de partenariat en faisant appel au dialogue, à la collaboration et à la coordination ;*
- ▷ *assurer le bon fonctionnement du partenariat pour faire en sorte que l'ensemble du processus de planification de l'EPT, d'un bout à l'autre de son déroulement, soit aussi efficace et productif que possible ;*
- ▷ *assurer le suivi et le compte rendu réguliers des activités nationales EPT, élaborer des stratégies afin d'améliorer les performances lorsque les progrès sont trop lents ou faire face à des difficultés nouvelles ou aggravées en matière d'accès, d'équité ou de qualité de l'éducation de base ;*
- ▷ *encourager l'ensemble des partenaires et parties concernés, ainsi que la société au sens large, à un engagement plus important et plus durable.*

Certains pays ajouteront sans doute d'autres objectifs compatibles avec ceux qui viennent d'être présentés.

Q. Quelles sont les fonctions et tâches principales du forum national EPT ?

R. *Conformément aux dispositions du Cadre d'action de Dakar, ses principales fonctions sont :*

- ▷ *la promotion : chaque forum doit se faire le champion de l'EPT et prendre en tous temps et en tous lieux la défense de l'éducation de base de qualité, en particulier pour tous ceux dont l'accès à l'éducation formelle et non formelle existante est nul ou laisse à désirer ;*
- ▷ *la mobilisation des ressources : toutes les formes de ressources (financières, matérielles, humaines) et toutes les sources de financement (Etat, secteur privé, communautés, donateurs et agences internationales) devraient figurer dans la stratégie de mobilisation des ressources du forum ;*
- ▷ *le suivi : chaque forum doit garder un œil attentif sur la situation de l'EPT et s'assurer que la réussite de l'apprentissage est au cœur de l'action en faveur de l'EPT et que les groupes exclus ou les populations marginalisées sont touchés de manière effective ; des mécanismes appropriés permettant de rendre compte des progrès devront être mis en place de façon que les résultats du suivi soient intégrés dans des processus permanents d'évaluation des politiques et de révision des stratégies ;*
- ▷ *la production et le partage d'informations relatives à l'EPT : sous les auspices du forum, des études et des analyses des activités en matière d'EPT devront être menées et diffusées ; le forum servira également de canal pour le partage des informations concernant l'EPT au niveau national, ainsi que pour l'échange d'informations avec les instances régionales et internationales.*

Au fur et à mesure que s'accumuleront l'expérience et le partage des meilleures pratiques, ces fonctions évolueront d'elles-mêmes. Différentes dimensions de la communication articulent plusieurs, sinon la totalité, des fonctions qui viennent d'être mentionnées : dialogue, échange, persuasion, promotion, observation, information, etc. De fait, la communication sera le nerf du forum ; il faudra donc se préoccuper de développer les compétences et les aptitudes dans ce domaine, sans oublier les relations avec les médias.

- Q.** Quels sont les parties prenantes et les partenaires principaux de l'EPT au niveau national ?
- R.** *Le forum national EPT devrait comprendre des représentants de premier plan des ministères et départements concernés ainsi que les secteurs pertinents de la « société civile », c'est-à-dire des associations et organismes qui défendent les intérêts des citoyens et expriment leurs opinions. Il est important que, du côté gouvernemental, le ministère de l'éducation ne soit pas le seul à participer au forum ; le ministère des finances devrait être représenté, ainsi que les ministères chargés de la formation des jeunes et des adultes, des programmes d'alphabétisation et de l'éducation non formelle, tels que les ministères de la jeunesse, de la femme et de la famille, des affaires sociales et de l'emploi (dont les noms et attributions varient d'un pays à l'autre). En outre, la représentation des autorités éducatives au niveau infranational (par ex. provincial et municipal) devrait être envisagée. Les représentants de la société civile au forum devraient être partie prenante de l'éducation, responsables communautaires, parents, apprenants, associations d'enseignants, établissements d'enseignement supérieur (par ex. universités), ONG, groupes d'employeurs, instituts de recherche, associations de femmes, églises, associations représentant des groupes et minorités autochtones, etc. Pour bien montrer que la perspective du forum est réellement inclusive, des efforts sérieux devraient être faits pour assurer la représentation de groupes sociaux qui sont traditionnellement mal servis par le système éducatif.*
- Q.** Quels autres partenaires et parties prenantes devraient participer au forum ?
- R.** *Il est souhaitable que le forum accueille des représentants du secteur économique (tant public que privé) et de la communauté internationale : par exemple, des organisations des Nations Unies (UNESCO, UNICEF, PNUD, FNUAP et autres), des donateurs multilatéraux (tels que la Banque mondiale, l'Union européenne, les banques régionales), des donateurs bilatéraux (les divisions d'aide au développement des gouvernements étrangers) et des ONG internationales.*
- Q.** Des représentants de la communauté internationale devraient-ils figurer parmi les membres du forum ?
- R.** *C'est une question qui devra être tranchée par les membres nationaux. Opinions et situations varieront d'un pays à l'autre. Toutefois, même si ce n'est pas en qualité de membres à part entière, il est recommandé que des représentants de la communauté internationale apportent leurs bons offices à titre de conseillers techniques, d'observateurs ou d'intermédiaires - autrement dit, à titre de partenaires concernés. Ce qui est important, c'est que la direction du processus de l'EPT demeure aux mains des autorités nationales.*
- Q.** Faut-il absolument employer le nom de « forum national EPT » ?
- R.** *La dénomination « forum national EPT » pour désigner le mécanisme de partenariat et de coordination est souhaitable et devrait être encouragée ; toutefois, s'il en résulte plus d'inconvénients que d'avantages, il n'y a pas de raison d'insister. L'essentiel est que, quel que soit son nom, un organisme reconnu poursuive les objectifs, remplisse les fonctions et effectue les tâches associées à ce rôle. Il peut s'agir d'un mécanisme existant choisi par le gouvernement et acceptant de remplir ce rôle, mais dont, pour des raisons d'identité et de continuité, le nom d'origine doit être conservé. Si, d'autre part, il n'existe aucun mécanisme de cet ordre, ni d'organisme désireux d'en assumer le rôle, ou qu'aucun n'est considéré comme pleinement apte à le faire, un nouvel organisme devrait être créé. Dans ce cas, la dénomination « forum national EPT » devrait normalement être adoptée. Bien entendu, un seul mécanisme devrait être reconnu par le gouvernement comme remplissant le rôle de forum national EPT ; ayant reçu cette dénomination, ce mécanisme devrait être considéré comme le point focal des activités nationales d'EPT par les organismes régionaux et internationaux.*

- Q.** Quelle devrait être la dimension du forum ?
- R.** *La dimension du forum est une question que les premiers membres devront trancher, et qui doit faire ensuite l'objet d'un réexamen constant. Si les membres sont en nombre insuffisant, le forum pourrait être accusé de ne pas être représentatif. S'ils sont en trop grand nombre, le travail pourrait devenir ingérable. Un chiffre maximum de vingt participants actifs pourrait peut-être être envisagé. Un système de rotations ou de suppléances pourrait être adopté qui combinerait souplesse et large représentation. Parmi les autres vecteurs de participation figurent les groupes de travail, voués à des questions ou des cibles spécifiques (telles que la protection de la petite enfance, l'éducation des filles ou l'alphabétisation des femmes), et des dispositifs d'association, permettant à des groupes, des institutions et des individus de se joindre au forum en tant que membres affiliés, montrant ainsi leur intérêt pour l'amélioration de l'éducation de base dans le pays et leur engagement vis-à-vis des objectifs nationaux et internationaux de l'EPT.*
- Q.** Comment le forum devrait-il être organisé ?
- R.** *Les membres devraient s'entendre dès le début sur la direction et la structure du forum et vérifier périodiquement qu'elles donnent satisfaction. Une option pourrait consister à confier la présidence à un représentant du ministère de l'éducation et le poste de vice-président à un représentant de la société civile. Cette formule offre entre autres avantages celui de désigner clairement la personne autorisée à agir comme porte-parole officiel du forum national et à servir de contact dans les relations avec les organismes EPT régionaux et internationaux. On pourrait aussi envisager que ces rôles soient assurés par les membres du forum selon un système de rotation, ou encore opter pour une approche par équipe. Il serait par ailleurs souhaitable de prévoir qu'un secrétariat de petite taille, composé de membres appartenant à la fois au gouvernement et à la société civile, aide aux travaux du forum national EPT. Outre qu'il participerait à l'organisation des réunions du forum, qu'il effectuerait le traitement du courrier et répondrait aux demandes d'information, ce secrétariat épaulerait les groupes de travail mis en place par le forum et aiderait à la préparation des conférences ou des ateliers.*
- Q.** Faut-il créer des forums EPT au niveau infranational ?
- R.** *C'est là certainement une possibilité à envisager, et dans certains pays - en particulier ceux qui sont très étendus géographiquement ou qui sont organisés en fédération - cela peut être un moyen de permettre que la vision et la pratique de l'EPT se diffusent dans la société. Dans la plupart des pays, cependant, la première des tâches à accomplir est la création de relations étroites entre le forum national EPT et les autorités de l'Etat, les réseaux, les institutions et les communautés qui sont actives dans le domaine de l'éducation de base à l'échelon de la province/de la préfecture/du comté et à l'échelon de la municipalité ou du district. Le forum doit servir de catalyseur des progrès de l'éducation de base en se faisant l'intermédiaire entre ceux dont les besoins éducatifs ne sont pas satisfaits et ceux qui possèdent les connaissances, les compétences et les ressources.*
- Q.** Le forum national EPT recevra-t-il une aide au niveau régional ?
- R.** *Dans chaque pays, il existe déjà, au niveau régional et sous-régional, un certain nombre d'organisations, d'associations et de réseaux qui se consacrent à l'amélioration de l'éducation. Ces organismes, dont beaucoup s'occupent de l'éducation de base, continueront d'apporter conseils et assistance. L'échelon régional a d'ailleurs été un élément clé de la décennie post-Jomtien, qu'il s'agisse des conférences à mi-parcours ou du Bilan de l'EPT à l'an 2000, qui ont produit des analyses entre pays et des stratégies qui devraient se révéler utiles pour la période à venir. En outre, des forums régionaux EPT seront prochainement créés pour soutenir*

les efforts nationaux envers l'EPT de différentes façons - coordination des réseaux, promotion des partenariats et de la coopération technique, conseils et instructions sur la manière d'organiser les activités EPT, choix des cibles et suivi aux niveaux régional et sous-régional, partage des meilleures pratiques et des enseignements tirés des innovations réussies, débat sur les politiques, promotion et mobilisation des ressources. Chaque forum national EPT sera membre d'un forum régional EPT, qui sera en retour responsable devant les forums nationaux.

- Q.** Quelle attitude adopter dans les pays meurtris par la guerre ou frappés par la crise, lorsque les piliers de la vie sociale, économique et politique ont été détruits?
- R.** *La création d'un forum national EPT, et à plus forte raison l'élaboration d'un plan national EPT, s'avéreront extrêmement difficiles dans les pays où la structure et la souveraineté de l'Etat lui-même sont en ruines. Dans ce genre de situations, les Nations Unies peuvent, de manière temporaire, être les mieux placées pour organiser l'intégration des problèmes de l'EPT dans les processus de stabilisation, de réhabilitation et de reconstruction. Des efforts devraient cependant être faits pour garantir la participation des représentants de la société et de la communauté au niveau national à tous les mécanismes de coordination et de consultation qui seront mis en place; on créera ainsi les germes des partenariats futurs. Le plus important est que des activités organisées d'apprentissage soient rétablies là, où et lorsque cela est possible, et que la destruction des systèmes éducatifs, tant du point de vue matériel qu'organisationnel, soit réduite au minimum.*

3.4 Dans le sillage du Forum de Dakar et compte tenu des engagements fermes qui y ont été pris, une série d'actions immédiates devrait être menée dans le but de créer et/ou de renforcer les forums nationaux EPT. La description détaillée de ces actions ne peut être faite que par les autorités gouvernementales responsables au niveau national (en général, le ministère de l'éducation), après consultation de leurs partenaires. Toutefois, les questions suivantes devraient contribuer à clarifier les étapes à suivre :

- (i) Existe-t-il actuellement un groupe ou un organisme ressemblant à un forum national EPT?
- (ii) La formulation et la mise en œuvre des politiques figurent-elles parmi les fonctions de cet organisme? Si oui, de quelle manière?
- (iii) Cet organisme est-il désireux et capable de jouer le rôle de forum national EPT?
- (iv) S'il n'existe aucun organisme de ce genre, qui devrait être invité à participer à la conception et à la création du forum national EPT?
- (v) Qui devrait être informé et consulté au sujet de ce processus?
- (vi) Quels sont les critères de sélection des membres de plein droit du forum?
- (vii) Jusqu'où doit-on étendre la participation au forum?
- (viii) Comment pourraient être résolues les divergences d'opinion concernant cette participation?
- (ix) Comment pourraient être résolues les divergences d'opinion concernant les objectifs, les fonctions et les tâches du forum?
- (x) Quelles mesures doivent être prises pour garantir la transparence du forum, son sérieux et son caractère démocratique?
- (xi) Quand le forum devra-t-il se réunir pour la première fois?
- (xii) Quels doivent être les points prioritaires de l'ordre du jour de sa première réunion?
- (xiii) De quelles formes d'assistance apportée par la communauté internationale le forum aura-t-il besoin pour mener à bien ses premières tâches?
- (xiv) De quels types d'informations le forum aura-t-il besoin pour entreprendre l'élaboration d'un plan national EPT?

Chaque plan national EPT :

- (i) sera défini par les responsables nationaux en consultation directe et systématique avec la société civile du pays ;
- (ii) canaliser le soutien coordonné de tous les partenaires du développement ;
- (iii) définira des réformes correspondant aux six objectifs de l'EPT ;
- (iv) établira un cadre financier pour le long terme ;
- (v) sera axé sur l'action et s'inscrira dans un calendrier précis ;
- (vi) comprendra des indicateurs de résultats à mi-parcours ;
- (vii) réalisera une synergie de tous les efforts de développement humain en étant intégré dans le cadre et le processus de planification nationale du développement.

Source : Cadre d'action de Dakar, par. 16

4. Préparer le plan national en faveur de l'EPT

4.1 Le point de départ pour la préparation du plan national EPT, qui devra être prêt d'ici 2002 au plus tard – et si possible plus tôt –, est donné par les informations, stratégies et plans existant déjà relativement à chaque pays. Parmi les sources utiles, citons les suivantes :

- ▷ Les informations recueillies sous forme de données nationales, régionales et thématiques à l'occasion du Bilan de l'EPT à l'an 2000 ; outre des données de base, les rapports d'évaluation contiennent des analyses récentes des forces et des faiblesses au niveau des performances nationales en matière d'éducation de base au cours de la décennie écoulée, ainsi que des recommandations pour l'action future et une ébauche de stratégies appropriées. L'inscription des plans et des performances nationaux dans une optique régionale s'avère particulièrement utile, en particulier du fait de la perspective offerte par les expériences des pays voisins.
- ▷ D'autres enquêtes et études nationales et/ou régionales dans le domaine de l'éducation, de la démographie, de l'emploi, etc., qui ont accumulé des connaissances contextuelles et liées à l'éducation.
- ▷ Les stratégies et les plans nationaux existants pour le secteur éducatif et pour d'autres secteurs : ces derniers sont importants non seulement dans la mesure où, de façon directe ou indirecte, ils exercent une influence sur ce qui peut être réalisé dans le secteur éducatif, mais aussi parce qu'il existe des programmes et des activités d'éducation de base également dans ces secteurs.

Dans les pays où les informations disponibles ne sont pas fiables, ou sont obsolètes ou incomplètes, ou lorsqu'il existe plusieurs séries de données et de stratégies en concurrence ou incompatibles entre elles au sein d'un même secteur, la préparation d'un plan national EPT fournit une excellente occasion de réunir les parties concernées pour améliorer la situation.

4.2 En effectuant cet inventaire approfondi des éléments existants, on ne perdra pas de vue que la création de plans nationaux EPT ne signifie pas que l'on doit renoncer entièrement à ce qui est en place, ni qu'il convient de créer un plan séparé, « auto-suffisant » ou parallèle, pour l'éducation de base. Une telle exigence n'est ni réaliste ni souhaitable. Le grand message de Dakar, on le répète, est qu'il faut s'engager collectivement avec plus d'énergie et d'efficacité de manière à atteindre un certain nombre d'objectifs et de cibles de l'éducation de base dans un délai déterminé. Cette impulsion en faveur de l'éducation de base aura lieu nécessairement, et cela ne sera pas sans conséquences sur ce qui existe

actuellement et sur ce qui a été projeté et planifié. Il est clair que si l'on s'efforce, avec une vigueur retrouvée et des ressources supplémentaires, de progresser plus rapidement dans le domaine de l'éducation de base, si - au niveau national - on crée de nouveaux partenariats et on renforce ceux qui existent, si l'intégration aux actions de lutte contre la pauvreté et d'accélération du développement socio-économique devient plus étroite, et si l'on met en œuvre des moyens plus pertinents d'améliorer et de mesurer les acquis scolaires, les effets s'en feront largement ressentir. Le Cadre d'action de Dakar l'indique de la manière la plus explicite, lorsqu'il définit l'éducation comme «une condition essentielle du développement durable ainsi que de la paix et de la stabilité à l'intérieur des pays et entre eux.»

4.3 Les effets mentionnés ci-dessus impliqueront un certain nombre de changements immédiats de diverses natures. Le maintien d'une impulsion soutenue en faveur de l'éducation de base au cours des quinze prochaines années devra être géré dans le cadre des plans et stratégies existants, mais, assez rapidement, ce processus d'adaptation nécessitera des modifications et des ajustements qui pourront être importants. Il est par conséquent indispensable que les plans et dispositions stratégiques existants soient revisités et que l'on vérifie s'ils sont en adéquation avec le scénario post-Dakar. Inversement, les idées en matière de réforme et d'expansion de l'éducation de base devront être adaptées à des cadres structurés et aux processus en cours dont les échéances ne dépassent pas dix ans. Il est clair que des changements de cette envergure n'interviendront pas sans un grand nombre de négociations et de re-négociations entre toutes les parties intéressées. Compte tenu des complexités et des sensibilités liées à ces changements, adaptations et négociations nécessaires, la date butoir de «2002 au plus tard» pour l'élaboration des plans nationaux EPT joue un rôle modérateur.

4.4 Ainsi, l'élaboration d'un plan national EPT s'appuyant, pour en tirer le meilleur profit, sur les sources existantes en matière d'informations et de stratégies, exige des actions décisives dans un avenir très proche, ainsi qu'un engagement tenace dans la conduite d'un processus de changement aux multiples facettes. S'il appartient à chaque pays d'élaborer son propre plan pour répondre à ses besoins particuliers, et de l'inscrire dans des cadres spécifiques en termes de stratégie, de planification et de politique, on peut néanmoins distinguer plusieurs voies générales d'amélioration en rapport avec cette tâche, à savoir :

- a) le caractère participatif du processus d'élaboration du plan ;
- b) la manière dont le plan s'emploiera à donner «une forme et une réalité concrète» aux objectifs et stratégies de Dakar et aux engagements pris lors de la série de conférences internationales des années 1990 ;
- c) la priorité budgétaire accordée à l'éducation de base jusqu'à la réalisation durable de l'EPT ;
- d) le rôle des agences internationales et, plus généralement, de la communauté internationale ;
- e) l'inscription du plan dans le cadre d'un effort plus large de développement et de lutte contre la pauvreté ;
- f) l'élaboration, dans le cadre du plan, de stratégies sans équivoque visant à répondre aux problèmes spécifiques de ceux qui sont actuellement les laissés-pour-compte de l'éducation ;
- g) le soutien explicite apporté au plan par les dirigeants politiques et par l'ensemble du pays.

4.5 Chacun de ces points susceptibles d'amélioration sera maintenant examiné dans le but de clarifier ce qui doit être fait au niveau national pour produire un plan national EPT qui soit crédible et mérite ainsi le soutien coordonné et renforcé des agences et des institutions internationales.

a) Un soutien politique et social

L'importance intrinsèque ou perceptible de l'éducation ne garantit nullement qu'elle recevra le degré de soutien politique de haut niveau ou de large appui social qui fera pencher la balance en faveur de l'EPT. Sur ce point, le Cadre d'action de Dakar est sans équivoque : « Une volonté politique et une impulsion nationale plus affirmée sont nécessaires pour garantir la mise en œuvre effective et réussie des plans nationaux dans chacun des pays concernés. » C'est une question que ne devront pas négliger ceux qui orchestrent l'effort national EPT, car le soutien de ministres et de responsables de la société civile ne suffira pas. Quelle forme de soutien faudra-t-il rechercher auprès de la direction politique du pays ?

Il faudra également obtenir le soutien de l'ensemble des secteurs de la société ; dans cette optique, tout devra être fait pour que l'éducation devienne un thème majeur de discussion et de réflexion. Il faudra y intéresser les parents, les communautés, les employeurs, les professionnels de l'éducation et les apprenants eux-mêmes. Cela signifiera aussi de mobiliser ceux qui forment, influencent et propagent l'opinion publique : médias, intellectuels et personnalités publiques de premier plan appartenant à tous les domaines d'activité.

Les six objectifs de l'EPT

Nous nous engageons collectivement à assurer la réalisation des objectifs suivants :

- (i) développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés ;
- (ii) faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme ;
- (iii) répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante ;
- (iv) améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, d'ici à 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente ;
- (v) éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite ;
- (vi) améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables - notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul, et les compétences indispensables dans la vie courante.

Source : Cadre d'action de Dakar, par. 7

b) Une forme et une réalité concrètes

Les engagements librement pris par les gouvernement dans le cadre de conférences internationales et de toutes sortes d'accords multilatéraux et bilatéraux n'ont pas d'effets directs ni automatiques sur l'existence des gens ordinaires. Pour être suivis d'effets, ils doivent être exprimés dans les stratégies, politiques et programmes spécifiques à chaque pays, puis traduits en actions concrètes et conséquentes. Le Cadre d'action de Dakar ne pouvait être plus clair sur ce point : chaque plan national EPT « définira des réformes correspondant aux six objectifs de l'EPT », et donnera « une forme et une réalité concrète aux objectifs et stratégies » du Cadre d'action de Dakar et aux « engagements pris à l'occasion des conférences internationales qui se sont succédé depuis 1990 ». Comment, donc, donner « une forme et une réalité concrète » à ces engagements ?

Dans la pratique, la plupart des pays disposent déjà d'une bonne part des éléments nécessaires sous forme de programmes de construction d'écoles, de production et de distribution de manuels scolaires, de programmes d'alphabétisation des adultes des zones rurales, de formation professionnelle des jeunes et autres activités sur le terrain. La majorité de ces activités a été dictée non par l'énonciation d'objectifs dans de lointaines salles de conférences, mais par des difficultés non résolues au sein de la société et de son système éducatif. Ce sont ces problèmes, ces exigences et ces besoins - qui revêtent une forme spécifique selon le caractère particulier du pays - qui devront être au cœur du plan national EPT. La vitalité et la pertinence du plan résideront dans sa capacité à s'attaquer aux problèmes et aux difficultés réels de manière systématique, et non dans le fait qu'il reproduit la liste officielle des objectifs de l'EPT.

On n'en déduira pas, cependant, qu'il n'est pas important de mentionner spécifiquement les six objectifs de l'EPT dans le plan national EPT. Ceux-ci auront leur utilité dans la structuration pertinente des activités et fourniront des repères précis permettant d'apprécier l'évolution des progrès et des performances. Le plan d'action devrait donc préciser comment des mesures spécifiques telles que l'allongement de la journée scolaire, la révision d'une collection de manuels d'histoire ou la construction de toilettes séparées pour les filles permettent de se rapprocher d'un objectif particulier de l'EPT. En outre, pour atteindre plus largement ou plus rapidement un objectif particulier, le plan devrait préciser les augmentations nécessaires en termes de ressources et de niveaux d'activité pour parvenir à l'effet souhaité dans un délai convenu. Une large consultation, des conseils techniques et une approche intégrée sont alors très importants, pour vérifier si une augmentation spécifique de ressources (par exemple, le financement d'un plus grand nombre de postes de formation des enseignants du primaire) peut être adéquate ou appropriée (les incitations à l'embauche et les perspectives salariales sont peut-être insuffisantes; une proportion importante de diplômés peut décéder du sida ou abandonner la profession enseignante un ou deux ans après sa titularisation; la priorité réelle en matière de formation des enseignants concerne peut-être le premier cycle de l'enseignement secondaire). Les actions prioritaires devront donc être choisies avec soin et leur suivi assuré à l'aide d'indicateurs quantitatifs de performance et de réussite; quand le suivi montrera que les actions mises en œuvre sont inadéquates, les ajustements nécessaires seront alors effectués. Il est cependant essentiel qu'au cours du processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi du plan national EPT, on ne perde pas de vue les problèmes concrets et les besoins qu'il a pour mission de résoudre et de satisfaire. La force d'un plan se mesure non à l'élégance de sa conception, mais aux possibilités qu'il offre d'une application efficace et d'améliorations réelles.

- Q.** Les six objectifs de l'EPT revêtent-ils une importance égale pour tous les pays?
- R.** *En principe, la réponse est « oui » : il est vital que chaque objectif soit atteint pour tous les pays et pour la réalisation des autres objectifs dans le cadre général de l'EPT. Dans la pratique, cependant, les systèmes éducatifs ont évolué différemment d'un pays à l'autre ; il en résulte que certains pays sont beaucoup plus avancés que d'autres en matière, par ex., de taux d'alphabétisation des femmes ou de qualité des acquis mathématiques en quatrième année d'école primaire. Dans un contexte de rareté des ressources, chaque pays doit fixer ses propres priorités ainsi que les stratégies et actions associées susceptibles d'être suivies des plus grands effets. Dans la liste des priorités, une place devrait néanmoins être réservée aux six objectifs de l'EPT. Le plan national EPT devrait aussi indiquer clairement à quelle date et de quelle manière un objectif dont la priorité est réduite se verra accorder une plus grande importance.*

C) La priorité budgétaire

Le Bilan de l'EPT à l'an 2000 a projeté en pleine lumière le manque cruel et persistant de ressources dans de nombreux pays. A titre de mesure pratique destinée à surmonter les problèmes de « sous-financement chronique », et de signe du sérieux des intentions

gouvernementales pour une période de temps suffisante, le Cadre d'action de Dakar demande aux plans nationaux EPT de définir « des priorités budgétaires qui expriment la volonté d'atteindre les buts et objectifs de l'EPT dans les meilleurs délais et au plus tard en 2015 ». Cette définition des priorités en faveur de l'éducation de base devrait aller de pair avec la condition suivante : pour chaque plan, il devrait fixer un cadre de financement durable, afin que le gouvernement soit tenu de respecter ses engagements financiers envers l'éducation de base en protégeant ce poste de coupes budgétaires temporaires ou de réductions dans le taux d'augmentation des dépenses nécessaires pour atteindre les cibles futures de l'EPT.

Cependant, dans la mesure où les ressources nationales ne pourront répondre à tous les besoins, même à ceux qui sont prioritaires, le plan devrait indiquer avec précision où se trouvent les lacunes, et quels seraient les moyens, autrement dit les stratégies et les actions, permettant de les combler. Une recherche active de sources nouvelles et alternatives de financement devrait être entreprise.

d) Un plan intégré

Si l'éducation de base doit bénéficier, pendant un temps considérable, d'une priorité financière, celle-ci ne devra pas s'exercer aux dépens d'autres secteurs d'intervention de l'Etat qui sont intimement liés aux progrès de l'EPT, tels que les autres types de programmes de lutte contre la pauvreté ou les mesures en matière de santé et de salubrité. C'est pourquoi, dans le Cadre d'action de Dakar, l'accent a été placé sur l'intégration du plan national EPT dans le plan éducatif global du pays, qui lui-même s'insère dans le cadre des stratégies nationales de développement et des programmes nationaux de lutte contre la pauvreté. Grâce à l'intégration du plan EPT dans les procédures de réforme en cours au sein du système éducatif national, une impulsion supplémentaire pourra être donnée afin d'accélérer le rythme des progrès et du changement. Ainsi, la « synergie de tous les efforts de développement humain » au sein du pays s'en trouvera renforcée.

Au niveau du pays, il existe plusieurs cadres dans lesquels le plan national EPT devra s'insérer, tels que : le plan national pour le secteur éducatif, dont les projections pour l'éducation secondaire et supérieure devront, par exemple, être ajustées en vue de l'expansion de l'EPT ; la stratégie globale de développement ; et les programmes de lutte contre la pauvreté. A cet égard, il est essentiel que les gouvernements fassent en sorte que les objectifs, stratégies, cibles et activités annoncés dans les plans nationaux EPT soient reflétés de manière cohérente dans toutes leurs interventions, y compris celles qui se situent dans les cadres et stratégies des Nations Unies. Il faut faire en sorte qu'il y ait cohérence entre les stipulations du plan national EPT et celles qui sont prévues dans les chapitres relatifs à l'éducation dans les autres plans et instruments stratégiques, comme le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CLSP), le Cadre de développement intégré (CDF), les Stratégies d'aide-pays (CAS), etc. Dans la mesure où le plan national EPT n'est pas conçu pour être mis en œuvre séparément des autres plans, mais pour être incorporé à ceux-ci et pour influencer sur leur formulation, leur révision et leur mise en œuvre, il est essentiel que l'EPT soit bien comprise et qu'elle soit si possible « récupérée » par d'autres mécanismes de programmation et de planification stratégiques ; le projet de l'EPT pourra par exemple être intégré au programme de lutte contre la pauvreté, pour le meilleur profit de l'un et de l'autre.

Par suite, les réunions du forum national EPT devraient accueillir des personnalités clé de ces autres cadres stratégiques et de planification. De la même manière, les membres du forum devraient participer à ces cadres et assurer la promotion des activités en faveur de l'éducation de base. Par le biais d'un dialogue régulier, du partage des informations, de l'élaboration de solutions communes et de la coordination des actions, non seulement le forum, mais aussi des groupes éducatifs à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement, devraient encourager une approche intégrée du développement de l'éducation. Parmi les

questions importantes qui, de manière presque certaine, se poseront dans le cadre de cette interactivité, citons les suivantes :

- ▷ Quelles sont les différentes sources (nationales, multilatérales, bilatérales, privées) des ressources actuellement disponibles pour l'EPT ?
- ▷ Quelles ressources manquent actuellement ou feront défaut de manière prévisible ?
- ▷ Quels sont les principaux domaines souffrant d'un manque de ressources ?
- ▷ Quelles sont les échéances nécessaires pour répondre à ces besoins ?
- ▷ Quelles mesures de renforcement des capacités sont essentielles aux progrès de l'EPT ?
- ▷ Quels sont les types d'assistance technique internationale nécessaires et la période d'intervention requise ?
- ▷ Par quels mécanismes peut-on éviter que l'assistance fasse double emploi ?

e) Des stratégies en faveur des exclus

Chaque plan national EPT devra élaborer des stratégies sans équivoque permettant de répondre le mieux possible aux problèmes spécifiques des laissés-pour-compte de l'éducation. Si l'accent doit être mis, plus précisément, sur l'éducation des filles et sur l'égalité entre les sexes, l'ensemble des catégories exclues ou marginalisées sera l'objet d'une attention spéciale, tout particulièrement :

- ▷ les minorités ethniques ;
- ▷ les enfants nécessitant une protection spéciale ou les enfants frappés par les crises et les conflits (par ex. les enfants des rues, les enfants travailleurs, les enfants soldats, les orphelins du sida) ;
- ▷ les minorités linguistiques ;
- ▷ les enfants ayant des besoins spéciaux (par ex. les handicapés) ;
- ▷ les enfants et les jeunes réfugiés ;
- ▷ les enfants déplacés.

Il convient de noter que plusieurs programmes phares, portant sur un certain nombre de ces domaines prioritaires, ont été ou seront élaborés. Un soutien additionnel sera vraisemblablement mis à disposition par les sources internationales de façon que ces programmes phares puissent servir ceux qui en ont le plus besoin.

L'intérêt exprimé par la communauté internationale à l'égard de l'éducation des filles, comme en atteste l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles annoncée à Dakar par le Secrétaire général des Nations Unies, contribuera certainement à attirer l'attention des pays sur cette question. Il est également important que soient détectées d'autres sources de discrimination et de disparité dans l'éducation et que des actions appropriées soient non seulement menées, mais aussi intégrées à des stratégies d'intervention bien définies. Par exemple, lorsque l'aide extérieure s'attaque aux problèmes de famine ou de malnutrition, des programmes de nutrition scolaire et des dispositifs nutritionnels touchant la petite enfance et les familles devraient être prévus en relation avec d'autres interventions, plus particulièrement celles qui s'adressent aux plus vulnérables.

Au cours des prochaines années, les effets de la pandémie de VIH/sida atteindront dans de nombreux pays des proportions catastrophiques. Ils frapperont en premier ceux qui sont déjà vulnérables du fait de la pauvreté, de l'ignorance et de pratiques culturelles traditionnelles. Mais des systèmes éducatifs entiers et la perspective d'atteindre rapidement les objectifs EPT figureront aussi parmi les victimes. Des mesures préventives doivent être identifiées, choisies et appliquées de toute urgence dans un certain nombre de pays où l'impact désastreux du VIH/sida est plus nettement prévisible. Par delà ces préoccupations, cependant, on est de plus

en plus conscient que l'affaiblissement ou l'effondrement des systèmes éducatifs ne tend qu'à aggraver et à étendre les handicaps éducatifs des personnes délaissées, marginalisées et exclues. Il est essentiel que les plans nationaux EPT s'attaquent avec réalisme à ces problèmes et que les agences et les donateurs internationaux conçoivent des formes d'aide appropriées, en étroite consultation avec les autorités nationales.

f) La planification comme processus participatif

Quelles que soient l'expertise et les compétences techniques qui seront nécessaires pour produire et mettre en œuvre un plan national pour l'éducation, le message de Dakar est clair : le plan sera d'autant plus efficace qu'il s'appuiera sur un large partenariat, sur la participation de l'ensemble des acteurs concernés, sur des processus transparents et démocratiques et sur des mécanismes garantissant une plus grande responsabilité. Les participants du Forum mondial sur l'éducation de Dakar se sont engagés à soutenir les stratégies suivantes :

- ▷ faire en sorte que la société civile s'investisse activement dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi de stratégies de développement de l'éducation ;
- ▷ mettre en place des systèmes de gestion et de gouvernance éducatives qui soient réactifs, participatifs et responsables.

Ces approches n'ont, bien entendu, pas été inventées à Dakar, mais correspondent aux expériences acquises et aux enseignements tirés dans de nombreux contextes depuis de longues années. De même, la création d'un forum national EPT, instrument de consultation systématique et de représentation des organisations de la société civile, n'est pas une totale nouveauté. L'importance du Cadre d'action de Dakar, et d'ailleurs de l'ensemble du processus post-Jomtien, est qu'il y est largement admis que ces considérations ne sont ni fortuites ni secondaires, mais qu'elles sont au cœur même de l'impuissance à réaliser les objectifs de l'EPT. Cette prise de conscience suscite une pression croissante en faveur de mesures pratiques normalement susceptibles d'apporter des améliorations visibles. Créer et assurer la bonne marche d'un forum national EPT, selon les critères énoncés plus haut, représentera un signe clair d'amélioration au niveau des pays.

g) Le rôle de la communauté internationale

Les déclarations faites avant, pendant et après le Forum de Dakar confirment que la communauté internationale reste généralement ferme dans sa décision de soutenir l'éducation de base. Les donateurs bilatéraux et multilatéraux ont promis d'apporter des financements internationaux supplémentaires sous forme de bourses, de prêts et d'un soutien matériel. La communauté internationale a cependant été déçue par la lenteur des progrès et par l'utilisation inefficace des ressources dans de nombreux pays. Il se peut que son attitude vis-à-vis de la tâche immédiate qui incombe aux pays, c'est-à-dire la préparation des plans nationaux EPT, reflète ce mélange de détermination et de réserve. De leur côté, les gouvernements nourrissent leurs propres inquiétudes quant à la fiabilité et à la durabilité de l'aide, ainsi qu'à la nécessité d'une coordination plus efficace entre les donateurs et la forme que prendront les nouvelles ressources financières. Ils se demandent également si les donateurs sont réellement désireux de travailler avec le pays, et non de promouvoir leurs propres priorités. Les gouvernements apprécieront donc sans doute qu'on leur indique clairement que des ressources supplémentaires seront apportées et qu'elles ne seront pas bloquées par des conditionnalités excessives.

En ce qui concerne la préparation des plans nationaux EPT, l'expression du soutien international, ainsi que les types d'assistance internationale, pourront revêtir plusieurs

formes, des plus concrètes et pratiques aux plus symboliques et motivantes. En voici quelques exemples :

- a) des messages clairs adressés par les sièges et les capitales à leurs représentants dans le pays, puis transmis à l'Etat et à ses partenaires nationaux, exprimant un soutien au plus haut niveau des objectifs et des actions concernant l'EPT ;
- b) la collaboration avec l'Etat et le forum national EPT naissant afin d'aider au développement des partenariats au niveau national ;
- c) des actions de promotion et des efforts pour faciliter l'intégration du calendrier de l'EPT dans des cadres stratégiques et de planification plus larges ;
- d) des efforts renouvelés pour assurer la coordination, la cohésion et la cohérence réelles de la réaction internationale à Dakar, en particulier parmi les donateurs ;
- e) une série de mesures pratiques, telles que :
 - ▷ la nomination d'une personne contact/d'un fonctionnaire chargé des relations avec le forum national EPT et le processus de planification au niveau national ;
 - ▷ un soutien financier à la création et au fonctionnement du forum, couvrant entre autres l'organisation des réunions, les activités des groupes de travail et les travaux du secrétariat ;
 - ▷ l'avis d'experts et/ou des formations à l'élaboration des politiques et aux approches et méthodologies en matière de planification ;
 - ▷ un soutien financier à la participation de représentants nationaux à des ateliers régionaux (portant par ex. sur la planification) ;
 - ▷ l'avis d'experts et/ou un soutien financier pour la réalisation d'études spéciales, la préparation de rapports, d'analyses, etc ;
 - ▷ un soutien technique et financier à la diffusion publique des résultats du Forum de Dakar ou d'autres activités relatives à l'EPT.

5. Quelques remarques pour conclure

Si l'objectif ultime du mouvement de l'EPT est de créer une société de l'apprentissage fondée sur la participation de tous, il est clair que la plupart des pays du monde affrontent aujourd'hui une tout autre réalité. Cependant, les années à venir offriront à de nombreux pays l'occasion d'apporter des améliorations substantielles à l'éducation de base, transformant ainsi l'existence de millions de gens. Une partie de ces améliorations pourra être attribuée au soutien et à l'aide consentis au plan international, mais elles seront avant tout le fruit des efforts des pays eux-mêmes. Les facteurs suivants seront certainement amenés à jouer un rôle important dans ce processus :

- ▷ la création d'un consensus ou d'une vision partagée dans le pays autour des objectifs de l'EPT ;
- ▷ les efforts pour cultiver un large partenariat associant le gouvernement, la société civile, le secteur privé et les organisations internationales ;
- ▷ l'appropriation et la maîtrise du projet EPT par le pays ;
- ▷ l'élaboration et le pilotage « sur mesure » des processus EPT, afin qu'ils répondent et soient réellement adaptés aux situations et aux problèmes spécifiques du pays ;
- ▷ l'attribution de ressources accrues aux efforts de réalisation des objectifs EPT ;
- ▷ l'organisation des efforts dans le but d'atteindre ceux qui ont les plus grands besoins.

Les principes directeurs pour la préparation des plans d'action nationaux de l'éducation pour tous (EPT) ont été élaborés par l'UNESCO pour donner une orientation sur la manière dont le processus de suivi du Forum mondial sur l'éducation (Dakar, Sénégal 26-28 avril 2000) peut être organisé au niveau national.

Ces principes directeurs mettent l'accent sur l'importance d'établir des forums nationaux EPT pour coordonner la planification et l'évaluation des progrès réalisés vers les objectifs convenus de l'éducation pour tous. En suivant le Cadre d'action de Dakar, les principes directeurs tentent d'encourager le partenariat et la collaboration entre les acteurs concernés ; il est recommandé, en particulier, que les forums soient le reflet d'une représentation, la plus large possible, de tous ceux pour qui l'éducation de base constitue un enjeu vital. Il est aussi recommandé que les plans nationaux EPT soient intégrés à d'autres stratégies existantes, politiques et actions au niveau national.

Considérant l'immensité du défi de l'éducation pour tous, il est essentiel de travailler tous ensemble. Pour faciliter le processus de formation des partenariats et développer une compréhension partagée des besoins, les principes directeurs tentent de répondre à quelques questions simples. Ils en posent également d'autres, auxquelles ne pourront répondre, dans la pratique, que ceux qui sont confrontés activement et directement aux problèmes de l'éducation de base dans chaque pays. ■